

Annonces légales



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE
Article L 142-6 du Code rural et de la pêche maritime (Location dans le cadre de convention de mise à disposition) La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

CM 69 24 0013 01 : superficie totale : 5 ha 18 a 83 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR (5 ha 18 a 83 ca) - 'LE BOIS' : AX-1 A, B, C, et D ; AX-7 ; AX-95 ; AX-172 A et Z ; AX-201 A, B, C, D, E, F, G et H ; AY-88 ; AY-171 ; AY-172. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **20/06/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Quatuor - 8, avenue Tony Garnier 69007 LYON - Mail : directionmetro@safer-aura.fr.

BJ TECHNIQUE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 19 RUE EUGENE LABICHE
69800 SAINT-PRIEST
Siège de liquidation : 19 RUE EUGENE LABICHE
69800 SAINT-PRIEST
445 294 507 RCS LYON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 JUIN 2024 au siège, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation et déchargé M. Jean BATUN, demeurant 60 rue de l'égalité 69800 ST PRIEST, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LYON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

J.D.R.

SCEA au capital de 371 180 €
219 Impasse des Vieres 69460 BLACE
442 702 494 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Modification objet social

L'AGE du 24/07/2024 a décidé d'étendre l'objet social. L'objet social sera désormais : l'exploitation des biens agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par elle ou mis à sa disposition par ses membres, et généralement toutes activités se rattachant à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. L'ensemble des activités qui sont dans le prolongement des actes de productions réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation, tel que notamment la production et/ou la vente d'énergie renouvelable - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 24 5271 01 : superficie totale : 73 a 33 ca. Agri. Bio. : Oui et Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : LIMONEST (73 a 33 ca) - 58 IMP DE LA GARDE' : E-240 - 'LA GARDE NORD' : E-235-236-237-239-861-953. Lot unique. Zonage : A, U. Occupation : Libre.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **26/09/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Quatuor - 8, avenue Tony Garnier 69007 LYON - Mail : directionmetro@safer-aura.fr.

S.C.I. OLBENIC

Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 €
Siège social : 3 Place du Change
69005 LYON
Siège de liquidation : 1275 route des Granges
26420 VASSIEUX EN VERCORS
382 764 017 RCS LYON

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 15/07/2024 au 1275 route des Granges 26420 VASSIEUX EN VERCORS, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation et déchargé Madame Danielle CAPDEVILLE demeurant au 1275 route des Granges 26420 VASSIEUX EN VERCORS, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/12/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LYON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AGENCE KING KONG

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
porté à 50 000 euros
Siège social : 31 rue Châtelard Dru
69210 LENTILLY
880 827 480 RCS LYON

Modification du capital

Aux termes d'une décision unanime en date du 28 août 2024, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 44 000 euros par incorporation de réserves. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 6 000 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 50 000 euros.

POUR AVIS, La Présidente

SCI DE L'ETANG DES GRANDS GATS

SCI en liquidation au capital de 389 835 €
84 Impasse la Verpinère 69480 MARCY
800 033 755 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Clôture de liquidation

L'AGE du 01/06/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 01/06/2024 - Radiation RCS VILLEFRANCHE-TARARE

ANNONCES LÉGALES

Vos publications
en quelques clics !
Simple, rapide, efficace

L'Information Agricole du Rhône
Hebdomadaire d'information générale et rurale des terroirs du Lyonnais et du Beaujolais

Particuliers
et professionnels

Si vous avez besoin de publier une annonce légale, vous pouvez obtenir un devis et/ou une attestation de parution pour réaliser vos démarches.
Rendez-vous 24 h / 24 h sur notre site sécurisé :
<https://infoagri69.fr>
et laissez-vous guider.

Désherbage céréales à base de prosulfocarbe, les conditions d'emploi obligatoires à respecter

Liste des cultures non-cibles⁽¹⁾

- **Cultures fruitières** : pommes, poires
- **Cultures légumières** : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses
- **Cultures médicinales** : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeon de cassis, échinacée, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles)
- **Autres cultures** : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho

Pour les conditions d'emploi spécifiques à chaque herbicide à base de prosulfocarbe, référez-vous à votre conseiller ou sur www.syngenta.fr/prosulfocarbe



RESPECTER UNE ZONE NON-TRAITÉE

(personnes présentes et zones d'habitation et d'activité)

- 10m avec un dispositif homologué réduction de dérive à 90%.
- ou à défaut, 20m avec tout autre dispositif homologué réduction de dérive.



UTILISER DES BUSES ANTI-DÉRIVE

Dans toutes les situations, utiliser obligatoirement des buses à injection d'air homologuées « réduction des zones non traitées (ZNT) », de préférence à 90%.



RESPECTEZ LA DOSE

- 2400 g max /ha/an pour les formulations prosulfocarbe seul.
- 1280 g max /ha/an pour les formulations prêtes à l'emploi de prosulfocarbe et clodinafop-propargyl.



RESPECTEZ LA PÉRIODE D'APPLICATION

Jusqu'à 3 feuilles de la culture.



PRENDRE EN COMPTE LES CULTURES NON-CIBLES*

Ne pas appliquer de prosulfocarbe dans un rayon de 1km autour des cultures non-cibles avant leur récolte.

syngenta

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. S.A. au capital de 103 516 413 Euros RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Prosulfocarbe : Sensibilisation cutanée, catégorie 1, Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4, Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Clodinafop-propargyl : Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4. Sensibilisation cutanée, catégorie 1. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (1) Liste définie dans la limite de nos connaissances, susceptible d'être modifiée par l'ANSES dans le cadre de la Phytovigilance. *Les informations figurant sur cette annonce se limitent uniquement aux restrictions potentielles relatives aux cultures non-cibles pour l'emploi de produits à base de prosulfocarbe, à l'exclusion de toutes autres réglementations.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.